

Insee Conjoncture

Centre-Val de Loire



N° 26

Juillet 2019

Un trimestre de redressement de l'emploi salarié

Au premier trimestre 2019, l'emploi salarié semble connaître un léger sursaut en Centre-Val de Loire. Les recrutements dans le tertiaire marchand, la construction et l'industrie compensent les pertes de l'intérim et du tertiaire non marchand pour retrouver un effectif proche du début 2018. Le taux de chômage baisse à son plus bas niveau depuis 2011.

Les autorisations de construction et les mises en chantier se redressent. Les créations d'entreprises restent dynamiques tandis que le nombre de défaillances continue d'augmenter. La fréquentation hôtelière repasse sous la barre du million de nuitées. Les exportations se contractent aboutissant à un équilibre du solde commercial.

Cédric Caudron, Insee Centre-Val de Loire

Rédaction achevée le 02 juillet 2019

Depuis le T1 2018, l'Insee Conjoncture Centre-Val de Loire met à disposition les estimations trimestrielles d'emploi élargies à l'ensemble de l'emploi salarié privé et public (voir encadré « avertissement sur les données de l'emploi »).

L'emploi salarié total se relance

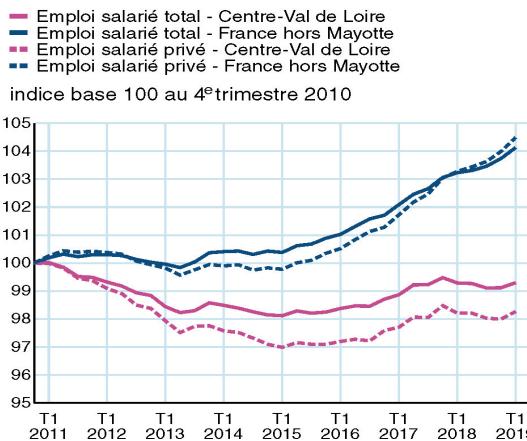
Après une alternance entre baisse et stagnation, l'emploi salarié total (*avertissement*) est en légère hausse en Centre-Val de Loire (+ 0,2 %) pour la première fois depuis le quatrième trimestre 2017. Le nombre de salariés s'établit à 908 800 ce trimestre. Pour la France hors Mayotte, les effectifs continuent leur progression (+ 0,4 %) entamée au deuxième trimestre 2015.

Le léger sursaut de l'emploi (+ 0,3 %) est imputable à l'emploi privé, représentant trois salariés sur quatre (689 700 salariés) (*figure 1*). L'emploi public subit en revanche un ralentissement (- 0,1 %), après une fin d'année 2018 encourageante (+ 0,2 %). L'arrêt de la chute des effectifs dans l'intérim contribue à cette amélioration. La construction, 6 % de l'emploi, gagne à nouveau des salariés (+ 400), soit une hausse de 0,8 % par rapport au

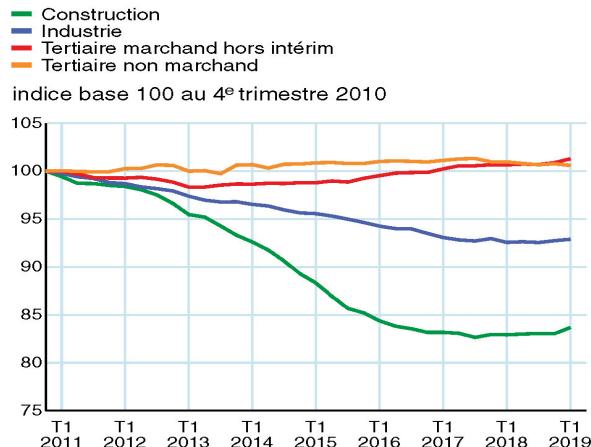
trimestre précédent, après la stabilité de 2018. Pour le deuxième trimestre consécutif, l'industrie, 16 % de l'emploi, reprend quelques couleurs avec 230 salariés de plus (+ 0,2 %, comme au trimestre précédent). Enfin, le tertiaire marchand hors intérim (+ 0,4 %) renoue avec une forte augmentation de ses effectifs (+ 1 500 salariés) après le fléchissement de l'année 2018 (+ 0,2 % après + 0,8 % en 2017). Le tertiaire non marchand poursuit son repli (- 0,2 %) entamé en 2018 (- 0,2 % sur l'année). Les effectifs de ce secteur représentent 33 % de l'emploi (297 400 salariés) (*figure 2*).

La croissance de l'emploi salarié total dans la région ce trimestre compense les baisses des trois trimestres précédents. Sur un an, l'emploi salarié total reste ainsi stable quand les mêmes effectifs au niveau national ne cessent de progresser (+ 0,9 %).

1 Évolution de l'emploi salarié



2 Évolution de l'emploi salarié par secteur en Centre-Val de Loire



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

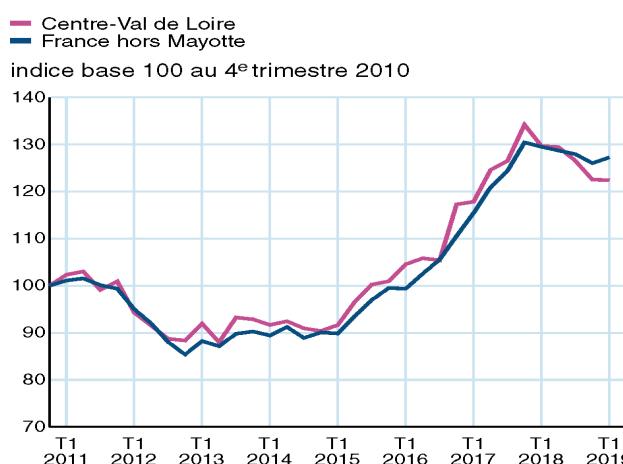
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee

L'intérim freine son repli

L'emploi intérimaire diminue en Centre-Val de Loire au premier trimestre 2019 (- 0,1 %) pour le cinquième trimestre consécutif. Ce recul est bien plus modéré que lors des précédents trimestres : 50 salariés de moins, après 900 en moyenne par trimestre en 2018.

En France hors Mayotte, l'emploi temporaire repart nettement à la hausse (+ 1,0 %) avec 7 700 intérimaires de plus qu'au quatrième trimestre 2018, mettant peut-être fin à la chute brutale observée en 2018 (- 27 500 salariés). Par rapport au premier trimestre de l'année passée, la réduction de ces emplois est plus conséquente au niveau régional que national (respectivement - 5,6 % et - 1,7 %), pour s'établir à 37 400. Ce niveau, identique à celui de début 2017, reste cependant très élevé par rapport aux dix dernières années (*figure 3*).

3 Évolution de l'emploi intérimaire

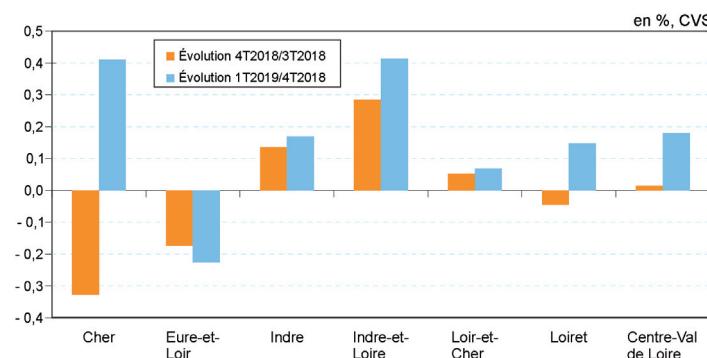


Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee

Un gain d'emploi sauf dans l'Eure-et-Loir

Ce trimestre, les effectifs salariés dans le Cher ont progressé (+ 0,4 %) (*figure 4*). Cette amélioration a été largement portée par l'intérim (+ 11,9 %), lui permettant de retrouver son niveau du début 2017. Ses effectifs salariés oscillent autour de 99 500 salariés depuis trois ans. L'Indre-et-Loire enregistre un gain de 940 salariés (+ 0,4 %), en partie grâce à l'industrie (+ 0,9 %, soit 250 salariés de plus) et au commerce-réparation automobile (+ 1,3 %, soit + 370 salariés). L'emploi y retrouve un rythme de croissance plus proche de celui des dernières années (+ 0,7 % en moyenne par an depuis début 2016). Les emplois salariés progressent également dans l'Indre, le Loir-et-Cher et le Loiret mais à un rythme moins soutenu. L'Eure-et-Loir perd 300 emplois (- 0,2 %), dû à un repli dans le secteur tertiaire non marchand (- 0,5 %). Sur l'année, l'Indre-et-Loire poursuit sa croissance (+ 0,8 %), permettant à la région de stabiliser ses effectifs. Le Cher connaît un léger sursaut (+ 0,1 %). Pour ces deux départements le nombre de salariés augmente dans tous les secteurs d'activité, à l'exception du tertiaire non marchand. La baisse observée dans les autres départements est comprise entre 0,2 % et 0,4 %.

4 Évolution de l'emploi total par département



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee

5 Évolution du taux de chômage



Note : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Sources : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

Un taux de chômage à 8,2 %

À la fin du premier trimestre 2019, le taux de chômage en Centre-Val de Loire diminue de 0,1 point par rapport au trimestre précédent pour atteindre 8,2 %, taux le plus faible depuis le troisième trimestre 2011. La tendance est la même en France hors Mayotte (- 0,1 point), dont le taux de 8,7 % retrouve le niveau du premier trimestre 2009 (*figure 5*). Le repli régional profite à quatre des six départements, le Loir-et-Cher et le Loiret ayant un taux de chômage stable par rapport au trimestre précédent. Les variations par département sont néanmoins relativement faibles (*figure 6*).

En un an, le taux de chômage recule de 0,4 point en Centre-Val de Loire, légèrement moins que pour la France hors Mayotte (- 0,5 point).

Au sein de la région, le Cher présente la baisse la plus importante du taux de chômage (- 0,7 point), mais reste le département le plus touché (8,9 % de chômeurs).

6 Taux de chômage départementaux

	1 ^{er} trimestre 2019 (%)	Variation (point)	
		sur un trimestre	sur un an
Cher	8,9	- 0,1	- 0,7
Eure-et-Loir	8,2	- 0,1	- 0,4
Indre	8,4	- 0,1	- 0,4
Indre-et-Loire	7,9	- 0,1	- 0,4
Loir-et-Cher	7,3	0,0	- 0,4
Loiret	8,6	0,0	- 0,1
Centre-Val de Loire	8,2	- 0,1	- 0,4
France hors Mayotte	8,4	- 0,1	- 0,5

Note : données trimestrielles, données provisoires pour le dernier trimestre.

Sources : Insee, Taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

Avertissement sur les données de l'emploi :

Depuis la publication de juillet 2018, portant sur le premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) publiées au niveau localisé (région et département) est étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte) et à l'ensemble de l'emploi salarié. Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écart de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

Une stabilité des demandeurs d'emploi

Au premier trimestre 2019, 218 600 demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C sont inscrits à Pôle emploi en Centre-Val de Loire. Leur nombre est stable par rapport au trimestre précédent, mais en repli sur un an (- 0,3 % et - 0,4 % pour la France métropolitaine) (figure 7).

Le nombre d'entrées sur les listes de Pôle emploi s'élève au premier trimestre 2019 (+ 3,2 %), mais est compensé par la hausse des sorties (+ 0,8 %), conduisant à une stabilité des effectifs de demandeurs d'emploi sur la région. Cette stagnation s'accompagne d'une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus (+ 0,5 %), compensée par un repli dans les autres classes d'âge, notamment chez les hommes de moins de 25 ans (- 0,9 %).

La situation des chômeurs inscrits depuis plus d'un an se dégrade (+ 0,3 % ce trimestre et + 1,8 % sur un an).

7 Demandeurs d'emploi (A,B,C) inscrits à Pôle emploi

	1 ^{er} trimestre 2019 (CVS)	Variation (%)	
		sur un trimestre	sur un an
Centre-Val de Loire	218 600	0,0	- 0,3
Moins de 25 ans	31 520	- 0,3	- 0,9
50 ans et plus	55 890	0,5	1,9
Inscrits depuis plus d'un an	106 050	0,3	1,8
France (en milliers)	5 603	0,0	- 0,4

Note : données corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables ; Calcul des CVS-CJO : Dares. Chaque année est menée, en même temps qu'au niveau national, une campagne d'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières (CVS), pour tenir compte des données de l'année écoulée. Cette campagne conduit à réviser l'ensemble des séries CVS diffusées. À l'occasion de la campagne d'actualisation de février 2017, les méthodes d'estimation des coefficients CVS des statistiques nationales, régionales et départementales de demandeurs d'emploi ont été harmonisées. Les séries régionales et départementales publiées sont maintenant corrigées des effets des jours ouvrables (CJO), et la cohérence comptable entre niveaux géographiques des statistiques CVS-CJO est désormais systématiquement assurée.

Sources : Pôle emploi ; Dares, Statistiques mensuelles du marché du travail

Une reprise de la construction de logements

Après cinq trimestres de recul, les autorisations de construction de logements, en données cumulées sur douze mois, se redressent (+ 1,9 %) et retrouvent leur niveau du troisième trimestre 2018. À l'inverse, en France hors Mayotte, elles se contractent pour le sixième trimestre consécutif (- 2,5 %).

Sur un an, ces autorisations de construction restent, comme au niveau national, en net recul (respectivement - 9,2 % et - 8,9 %).

Dans la région, l'augmentation du nombre de logements autorisés ce trimestre est impulsée par une importante hausse des logements collectifs (+ 5,0 %) qui représentent 39 % des autorisations. Le nombre de logements individuels progresse à une allure moins soutenue (+ 1,5 %).

En chute depuis le début de l'année 2018, les logements commencés se relèvent tandis que le repli se poursuit au niveau national (respectivement + 2,0 % et - 0,8 %) (figure 8).

En un an, le volume des mises en chantier recule, de manière trois fois plus importante en Centre-Val de Loire qu'en France hors Mayotte (respectivement - 12,1 % et - 4,0 %).

8 Évolution du nombre de logements commencés



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des douze derniers mois.

Source : SDES, [Sit@del2](#)

Les créations d'entreprises toujours dynamiques

En Centre-Val de Loire, le nombre de créations d'entreprises (5 000), y compris micro-entrepreneurs, poursuit son essor entamé début 2017 et approche le point haut du premier trimestre 2010 (5 300). Cette augmentation de 7,8 % est légèrement inférieure qu'en France entière (+ 8,1 %) (figure 9).

Tous les secteurs bénéficient de ce dynamisme, notamment l'industrie (+ 30,7 %) et les services (+ 150 créations).

Sur les douze derniers mois, la progression reste forte dans tous les secteurs, tant au niveau régional que national (respectivement + 20,3 % et + 18,6 %).

9 Evolution de la création d'entreprises

Centre-Val de Loire hors micro-entrepreneurs
France entière hors micro-entrepreneurs
Centre-Val de Loire y compris micro-entrepreneurs
France entière y compris micro-entrepreneurs

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

Les défaillances d'entreprises poursuivent leur ascension

Au premier trimestre 2019, la tendance régionale observée depuis mi-2018 se prolonge. Les défaillances d'entreprises augmentent pour atteindre 1 920 en données cumulées sur un an, soit une hausse de 2,9 % par rapport au trimestre précédent.

Au niveau national, l'augmentation est également continue mais dans des proportions moindres (+ 0,1 % ce trimestre après + 0,7 %) (figure 10).

La progression des défaillances dans la région concerne la plupart des secteurs, notamment ceux de l'enseignement, santé humaine, action sociale et services aux ménages, de l'hébergement et restauration ainsi que de l'industrie.

Comparé au même trimestre de l'année précédente, le nombre de défaillances s'accroît (+ 4,9 %), contrairement au quatrième trimestre 2018 où ce nombre était en recul par rapport au quatrième trimestre 2017 (- 2,3 %). Au niveau national, le constat observé est le même (+ 1,8 % contre - 0,8 %).

10 Évolution des défaillances d'entreprises

Centre-Val de Loire
France entière

indice base 100 en décembre 2010



Note : données mensuelles brutes au 20 juin 2019, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des douze derniers mois.

La fréquentation hôtelière repasse sous la barre du million de nuitées

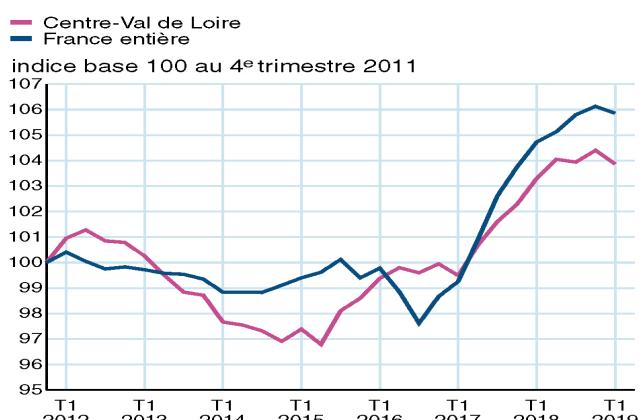
Au premier trimestre 2019, la fréquentation hôtelière enregistre un repli par rapport au même trimestre de l'année précédente (- 3,1 %) repassant sous la barre du million de nuitées ([avertissement](#)).

Au niveau de la France entière, le nombre de nuitées s'atténue également, pour la première fois depuis le troisième trimestre 2016, à un niveau inférieur à celui de la région (- 1,3 %) ([figure 11](#)).

Ce fléchissement régional est dû à une nette dégradation de la fréquentation de la clientèle résidente (- 4,2 %) qui représente 86 % des nuitées. La clientèle non-résidente a davantage séjourné dans les hôtels (+ 4,4 % de nuitées).

Comme au premier trimestre 2018, la clientèle d'affaires représente près de deux nuitées sur trois.

Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Note : données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres en base 100 au 4^e trimestre 2010.

Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et de la DGE

Avertissement sur les données de la fréquentation touristique :

révision des séries concernant les hôtels à partir du 1^{er} janvier 2019

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques.

Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions ([Pour en savoir plus](#)).

Contexte national - La croissance française serait surtout soutenue par la demande intérieure

Au premier trimestre 2019, la croissance française s'est établie à + 0,3 %, portée par la demande intérieure. En particulier, la consommation des ménages a été soutenue par un pouvoir d'achat dynamique, tandis que le commerce extérieur a pesé sur la croissance. Les créations d'emploi salarié marchand non agricole ont en outre été très élevées (+ 92 000 créations nettes).

D'ici fin 2019, l'économie française conserverait le même rythme de croissance trimestrielle, selon la Note de conjoncture nationale de l'Insee. Le pouvoir d'achat des ménages progresserait de + 2,3 % sur l'année, soutenant la consommation qui serait ainsi la principale contribution à la croissance, malgré un taux d'épargne restant élevé. Le commerce extérieur pèserait à nouveau sur l'activité, contrairement à l'an dernier.

En moyenne annuelle, le PIB croîtrait de 1,3 % en 2019 (après + 1,7 % en 2018). Le chômage poursuivrait sa baisse et s'établirait à 8,3 % fin 2019.

Une contraction des échanges commerciaux

Après un trimestre de forte hausse, les échanges commerciaux s'atténuent avec des exportations s'élevant à 5,1 milliards d'euros (5,3 milliards fin 2018). Les importations (5,1 milliards) restent inférieures au montant exporté et permettent un solde commercial positif, mais presque nul (7 millions d'euros).

En cumul sur un an, les échanges commerciaux continuent leur ascension, avec un gain de 2,7 % pour les exportations et de 4,8 % pour les importations. Le solde commercial reste positif (650 millions d'euros), inférieur à celui de la période précédente (1 milliard).

Contexte international - Dans un environnement international moins porteur, les principaux pays de la zone euro mettent en place des mesures de soutien budgétaire

Marqué notamment par les tensions commerciales parties des États-Unis et par la perspective du Brexit, l'environnement international paraît moins porteur que l'an dernier. Les banques centrales comme les différents gouvernements ont néanmoins pris acte du risque de ralentissement et ajustent en conséquence leur politique économique. Début 2019, les principaux pays de la zone euro ont ainsi pour la plupart mis en place, d'une manière ou d'une autre, des mesures de soutien budgétaire. Le pouvoir d'achat accélérerait donc en zone euro (+ 2,5 % en moyenne annuelle prévu en 2019), contribuant à limiter le ralentissement économique de la zone (+ 1,2 % prévu, après + 1,9 % en 2018).

Insee Centre
131, rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de l'Insee :
Yvonne Pérot

Rédactrice en chef
Muriel Auzanneau

Relations médias :
medias-Centre@insee.fr

ISSN : 2262-5658
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- [Nouveau trimestre de stabilité pour l'emploi salarié, note de conjoncture n°24, avril 2019.](#)

